

# Fiche de Données de Sécurité

## **CR20**

### Section 1. Identification

Identificateur du produit : CR20
Autre moyen d'identification : Aucun

Usage recommandé: Revêtement de protection, scellant et calfeutrant

Données relatives au fournisseur :

Condor Chimiques inc. / Condor Chemicals inc. (819) 474-6661

2645-B, boulevard Terra-Jet Saint-Cyrille-de-Wendover Québec, Canada, J1Z 1B3 Téléphone: 819-474-6661 Numéro de téléphone en cas d'urgence :

**CANUTEC:** (613) 996-6666

## Section 2. Identification des dangers

#### Classification:





Liquide inflammable, Catégorie 3
Cancérogénicité, Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 1
Danger par aspiration, Catégorie 1

#### Mention d'avertissement : Danger

### Mention de danger :

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H350: Peut provoquer le cancer.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Conseils de prudence :

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Se laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.

P331: NE PAS faire vomir.

P370+P378 : En cas d'incendie : Voir section 5 pour moyens d'extinction.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les règlementations

régionales.

## Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	<b>Concentration %</b>
Solvant stoddard	8052-41-3	15 à 40
Asphalte	8052-42-4	15 à 40
Carbonate de calcium	1317-65-3	15 à 40
Cellulose	9004-34-6	1 à 5
Silice cristalline	14808-60-7	0.1 à 1

### Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Yeux: Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Inhalation: Amener la victime consciente à l'air frais.

Ingestion: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente.

### Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Inflammabilité du produit :

Inflammable

#### Point d'éclair :

43°C / 109.4°F coupelle fermée

### Température d'auto-inflammation :

229°C / 444.2°F

### Produits de combustion :

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, oxydes de calcium et sulfure d'hydrogène.

### Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome muni d'un masque facial complet et des vêtements protecteurs adéquats.

### Agents extincteurs appropriés :

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse, Agent chimique sec, Ne pas utiliser de jet d'eau.

### Limite inférieure d'explosion :

1%

### Limite supérieure d'explosion :

6%

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Bien aérer la zone. Éliminer les sources d'ignition.

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

**Pour le personnel des services d'urgence :** Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhaler le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

#### Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

## Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les poussières ou les vapeurs. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des sources de chaleur. Conserver à l'abri des matières oxydantes.

# Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Asphalte	8052-42-4	VEMP	5 mg/m3	CNESST
Solvantstoddard	8052-41-3	VEMP	525 mg/m3	CNESST
Carbonate de calcium	1317-65-3	VEMP	10 mg/m3 (poussières totales)	CNESST
Silicecristalline	14808-60-7	VEMP	0.1 mg/m3 (poussières respirables) (fraction inhalable)	CNESST
Cellulose	9004-34-6	VEMP	3 mg/m3 (poussières respirables)	CNESST

### Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

#### Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des

niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Noir Odeur : Solvant

Point de congélation/de fusion : Donnée non disponible Point d'ébullition : De 154°C / 309.2°F à 204°C / 399.2°F

Apparence: Liquide épais

Limites inférieure d'explosion : 1% Limites supérieure d'explosion : 6%

Point d'éclair : 43°C / 109.4°F coupelle fermée
Température d'auto-inflammation : 229°C / 444.2°F

pH: Donnée non disponible

**Solubilité**: Insoluble **Densité**: 1.16 g/cm3

Taux d'évaporation : 0.1 (Acétate de butyle = 1)

COV: 300 g/L maximum Volatilité: 20 à 30% (v/v)

### Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles, décharges électrostatiques.

Matériaux incompatibles: Agents oxydants (comburants) forts, acides forts et fluor.

**Produits de combustion**: Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx), oxydes de calcium et sulfure d'hydrogène (HS).

# Section 11. Données toxicologiques

### Toxicité aiguë :

Solvantstoddard 8052-41-3 DL<sub>50</sub> Orale : Rat > 5000 mg/kg

 $DL_{50}$  Cutané : Lapin > 3000 mg/kg  $CL_{50}$  Inhalation : Rat > 5.5 mg/l -4h  $CL_{50}$  Inhalation : Rat = 1400 ppm - 8h

Asphalte 8052-42-4 DL<sub>50</sub> Orale : Rat > 5000 mg/kg

Carbonate de calcium 1317-65-3 DL<sub>50</sub> Orale : Rat = 6450 mg/kg

Cellulose 9004-34-6 DL<sub>50</sub> Orale : Rat > 5000 mg/kg

 $CL_{50}$  Inhalation : Rat > 5800 mg/m<sup>3</sup> - 4h

#### Corrosion/irritation de la peau :

Non applicable

### Lésions oculaires graves/irritation oculaires :

Non applicable

### Sensibilisation respiratoire ou cutané :

Non applicable

#### Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

#### Cancérogénicité:

Asphalte : Susceptible de provoquer le cancer.

Silice cristalline : Cancérigène chez les humains, catégorie 1 (IARC

#### Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

### Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non applicable

#### Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétés) :

Solvant stoddard : Risque avéré d'effets graves pour les reins et le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Silice cristalline : Peut causer des dommages aux poumons par une exposition prolongée et répétée

### Danger par aspiration:

Solvant stoddard: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

#### Information pour les voies d'entrés potentiels :

Peau, yeux, inhalation et ingestion.

## Section 12. Données écologiques

#### Toxicité:

Aucune

### Persistance et dégradabilité :

Données non disponibles

### Potentiel de bioaccumulation :

Données non disponibles

### Mobilité dans le sol :

Données non disponibles

#### Autres effets nocifs :

Données non disponibles

## Section 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination :

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

# Section 14. Informations relatives au transport

	TMD	
# <b>UN</b> :UN1999	Nom d'expédition : Goudrons liquides y compris les liants routiers et les cutbacks bitumineux	
Classe :3	Groupe d'emballage :III	3

Le point d'éclair de ce produit est supérieur à 37.8°C. Donc, conformément à l'article 1.33 du Règlement sur le TMD, les contenants de 450L et moins peuvent être expédiés comme des contenants non réglementés.

	DOT	
# <b>UN</b> :UN1999	Nom d'expédition : Goudrons liquides y compris les liants routiers et les cutbacks bitumineux	
Classe :3	Groupe d'emballage :III	3

	IMDG		
# <b>UN</b> :UN1999	Nom d'expédition : Goudrons liquides y cor cutbacks bitumineux	npris les liants routiers et les	
Classe :3	Groupe d'emballage :III	EMS-No:	3

IATA		
# <b>UN</b> :UN1999	Nom d'expédition : Goudrons liquides y compris les liants routiers et les cutbacks bitumineux	
Classe :3	Groupe d'emballage :III	3

# Section 15. Informations sur la réglementation

**Classification NFPA:** 



Santé : 1 Inflammabilité : 2

Réactivité : 0

Conditions spéciales : 0

Légende = 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

## Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine :

2017-10-23

**Version:** 

2.00

Validé par :

Toxyscan inc.

#### Avis au lecteur:

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni Condor Chimiques inc., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

#### Références:

- Répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
- RTECS du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.
- Fiches signalétiques des composantes du fabricant.
- Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17).
- Transport des marchandises dangereuses Transports Canada.
- Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) http://www.hc-sc.gc.ca